



12560

Tél. 05 65 47 45 26 - Fax. 05 65 47 59 10  
[mairie@saintlaurentdolt.fr](mailto:mairie@saintlaurentdolt.fr)

du 31 mai 2023

---

Absents excusés : BIAU JM. CALY M. DODINET E. SCHMIT A.

❖ **Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.**

❖ **Point sur les travaux :**

Médiathèque : une réception provisoire a été faite le 17 mai 2023 mais quelques finitions doivent encore être réalisées, notamment les garde-corps intérieurs et extérieurs qui doivent être posés afin de laisser libre accès au jardin, la pose de la moquette dans la salle voûtée du rez de rue, quelques travaux de peinture, etc...

La réception définitive du lieu se tiendra le 23 juin prochain.

Lors de cette rencontre il a été décidé, afin que le bâtiment soit réellement et définitivement rénové, de reprendre les joints des murs de soutènement de l'escalier extérieur et le soubassement côté parc.

Pour cette dernière intervention, trois devis ont été demandés. Après étude, c'est l'entreprise Vioulac Maçonnerie qui a été retenue et qui commencera les travaux dès le début du mois de juin pour deux semaines de travail.

Suite à l'épisode orageux que le village a connu ces derniers temps, un dommage a été constaté sur la machinerie de l'ascenseur, une déclaration a été faite à l'assureur de la commune ; de même, et lors du même épisode, le photocopieur a reçu des variations d'alimentation. Afin de pallier à d'autres incidents de ce genre, les entreprises Luche et Balitrand, chargées de l'électricité, de la téléphonie et de la sécurité poseront un onduleur.

Rénovation de l'éclairage public : La commune a obtenu une subvention « Fonds Vert » de 12 903 euros.

Voirie communautaire : un marché a été lancé pour la voirie communautaire. Les chantiers prévus pour l'année à venir sont : la voie du Centre de Secours et la Traversée d'Estables.

❖ **Aveyron Habitat :**

Monsieur le Maire présente aux élus l'esquisse produite par l'architecte concernant les trois logements T4 en projet au lotissement les Prés de Blanquefort.

Les trois logements sont identiques avec une surface de 84 m<sup>2</sup> + garage.

Il est discuté le fait de procéder à un système de rétention des eaux pluviales.

## ❖ PLU I :

Le 10 mai 2023 une réunion de travail s'est tenue en mairie afin que les élus Saint-Laurentais se concertent et tracent déjà une image de la commune qui pourrait être le reflet de ces vingt prochaines années.

Le travail des élus aujourd'hui est de faire des propositions et des demandes quant aux zones à urbaniser, les changements de destination de bâtiments, les zones à réserver, les éventuels projets agricoles, touristiques, etc...

Il est ressorti de cette réunion l'importance de « réunifier » le cœur du village avec le quartier de Blanquefort en permettant d'instruire des permis de construire éventuels entre ces deux secteurs, également la zone d'Estables La Verucéjols a été retravaillée avec certaines zones constructibles en plus.

Tout ce travail ne doit pas faire perdre de vue que, depuis le début de cette démarche, il est question de « sobriété foncière » et de Z.A.N. (Zéro Artificialisation Nette) ce qui implique que les propositions des élus ne seront pas forcément acceptées.

## ❖ Délibérations :

- Un avenant pour le chantier médiathèque est à traiter pour le lot maçonnerie de l'entreprise Martinazzo.

Il s'agit d'un avenant positif de 412.20 euros H.T. sur un marché total de 229 129.67 euros.

*Adoptée à l'unanimité.*

- Concernant le projet de créer un tiers-lieu bar restaurant rue principale dans le bâtiment acheté par la commune, il y a lieu de faire l'acquisition d'une licence IV.

Après un entretien avec Monsieur le Maire, les anciens propriétaires de la licence du bar l'Etabli ont accepté de vendre la leur à la commune.

*Adoptée à l'unanimité.*

## ❖ Questions et informations diverses :

- Monsieur le Maire revient sur l'ouverture de la médiathèque et souhaite, tout comme l'ensemble des élus présents, que les créneaux d'ouverture soient élargis afin de rendre ce lieu accessible et attractif pour tous.

Il insiste également sur le fait que ce bâtiment, propriété de la commune, doit fonctionner en étroite collaboration avec le service de secrétariat et notamment pour la gestion d'un calendrier partagé de locations et réservations de salles. L'agent d'accueil de la bibliothèque doit avoir une vue générale sur les locations en cours et de même pour les secrétaires, en l'absence de la bibliothécaire. Tout cela doit encore être finalisé mais la mise au point doit se faire sans attendre.

- Madame Vayssade s'est rendue à une réunion de la commission habitat ; il en est ressorti que, pour la commune de Saint-Laurent d'Olt, peu de personnes font une demande d'aide pour l'amélioration de leur habitat. Une communication plus soutenue de la part de la mairie vers ses administrés serait donc souhaitable.
- Madame Lauriol a assisté à l'Assemblée Générale de l'A.D.M.R. où la commune de Saint-Laurent d'Olt a été remerciée pour la subvention qui est allouée à cette structure. Nous

sommes semble-t-il la commune comportant le plus de bénéficiaires et chaque demande d'aide a pu recevoir une réponse positive.

- Le permis de construire du tiers-lieu bar restaurant a été accordé, également le permis de construire de la future chaufferie bois.
- La commission de sécurité s'est prononcée favorablement pour l'ouverture du futur bâtiment IME.
- La date d'inauguration de la médiathèque a été arrêtée, le carton d'invitation est en cours de validation.
- La vente d'herbe pour la parcelle située au lieu-dit « Les Plos » a été mise en appel d'offres. Quatre propositions sont arrivées en mairie et c'est Monsieur Jean ARNAL de Bonneterre, mieux-disant, qui a obtenu la vente d'herbe pour cette année.
- Pour les subventions demandées, la commune a obtenu pour l'instant : 110 000 euros pour le tiers-lieu bar restaurant.
- 

La séance est levée à 22 heures 30.

*Prochain conseil le 5 juillet 2023 à 20 heures.*